

Toulouse, le 30 juin 2016

M. Henri DE LAGOUTINE
Elu en charge du personnel
Hôtel de Ville
Ville de Toulouse

Objet : Harmonisation Régime Indemnitare – Technicien territorial

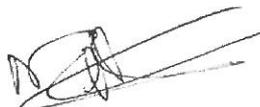
Monsieur,

Nous sommes sollicités par de nombreux agents Techniciens territoriaux de nos deux Collectivités quant au montant du Régime Indemnitare qui leur est attribué.

Alors que toutes les autres filières bénéficient d'un montant harmonisé à 6.000 euros brut annuel, le premier grade de la filière Technique plafonne, lui, à 4.800 euros ; c'est donc, vous le comprendrez aisément, dans un souci d'équité, que nous portons la présente demande de revalorisation du montant attribué aux Techniciens territoriaux de la Ville de Toulouse ainsi que de Toulouse Métropole.

Comptant vivement sur l'attention toute particulière que vous saurez porter à cette demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général FO Toulouse Métropole
Nicolas REFUTIN



Le Secrétaire Général FO Ville de Toulouse
Pascal MAYNAUD

